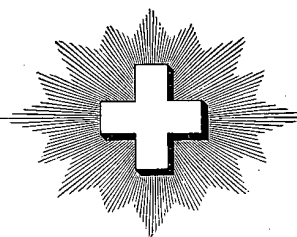


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

N° 54709

13 février 1911, 6³/₄ h. p.

Classe 71 a

BREVET PRINCIPAL

Robert CART, Le Locle (Suisse).

Dispositif pour l'actionnement d'une roue dentée par un levier pivotant.

La présente invention a pour objet un dispositif pour l'actionnement d'une roue dentée par un levier pivotant.

Une forme d'exécution de l'objet de l'invention est représentée par le dessin ci-annexé dans lequel, à titre d'exemple, la roue dentée à actionner est la roue de compteur d'une montre chronographe.

Dans la forme d'exécution représentée, *a* est la roue de compteur laquelle porte 30 dents sur sa périphérie; cette roue est soumise à l'action d'un ressort sautoir non représenté, *d* est le levier pivotant mobile sur l'axe *e* fixé sur la platine non représentée de la montre, levier qui tend constamment à appuyer contre une vis de butée fixe *t* sous l'action du ressort *f*.

Le levier *d* est terminé par un bec *c* placé dans le champ d'action de la came *b* fixée au centre du mouvement de la montre sur l'axe de la roue de chronographe qui porte l'aiguille de chronographe non représentée sur la figure.

Le levier pivotant *d* porte sur son extrémité voisine du bec un cliquet *o* pivotant librement sur la vis qui le maintient sur le

levier. Le bec *r* de ce cliquet pénètre dans la denture de la roue de compteur *a*. Le mouvement pivotant du cliquet *o* est limité, d'une part, par ladite roue et de l'autre par le bec *m* du cliquet et la goupille *n* portée par le levier *d*.

Sur la platine pivote encore sur l'axe fixe *g* une bascule *j* à deux bras *h* et *i*. L'extrémité du bras *i* passe entre deux goupilles *k* et *l* portée par le levier pivotant *d*. La roue dentée *a* est actionnée par le levier *d* au moyen du dispositif décrit, de la façon suivante: Les organes étant dans la position représentée, c'est-à-dire la came *b* permettant au levier *d* d'appuyer sur la vis de butée *t*, le cliquet *o* pénétrant par son bec *r* dans la denture de la roue *a* et, d'autre part, reposant sur la goupille *n* et la bascule à deux bras *j* étant maintenue dans la position dessinée en traits pleins, par les deux goupilles *k* et *l*, la came *b*, en tournant dans le sens de la flèche au moment où le chronographe est mis en marche, soulève graduellement le levier *d*.

Le cliquet *o* remonte de la valeur d'une dent de la roue *a* sans toucher la roue grâce

à son mouvement angulaire autour de *e* et la bascule *j* pivote lentement sur son axe *g* sous l'effort de la goupille *k*. Le bec *c* du levier *d* étant arrivé au haut de sa course sur la came *b*, c'est-à-dire dans la position pointillée *c'*, le levier pivotant *d* occupe la position *d'*. Les goupilles *k* et *l* sont venues en *k'* et *l'* obligeant le bec *i* de venir dans la position *i'*.

Ce mouvement de la bascule *j* a rapproché le bras *h* du cliquet *r* jusque dans la position *h'*, dans laquelle il presse, le bec du cliquet (position *r'*) dans l'entre-dent suivant de la roue *a*. Au moment où le bec *c'* tombe dans la coche de la came *b*, le levier *d*, sous l'action du ressort *f*, ramène le cliquet *o* dans sa position primitive. De ce mouvement du cliquet résulte une rotation partielle de la roue *a* de la valeur d'une dent. Les mêmes fonctions se répètent à chaque tour de la came *b* correspondant à un déplacement du levier pivotant *d* et qui provoque chaque fois l'avancement d'une dent de la roue *a*.

Le levier *d*, en passant de la position *d'* à *d*, oblige la bascule *j* de pivoter sous l'action de la goupille *l* agissant sur le bras *i*, ce qui éloigne le bras *h* du bec du cliquet *o*.

La forme des différents organes représentés comme aussi le nombre et la forme des dents de la roue *a* pourraient différer; ce dispositif pourrait aussi être appliqué à un mécanisme autre que celui d'une montre chronographe. Dans l'exemple d'application représenté, ce dispositif présente les avan-

tages suivants: sûreté absolue de la pénétration du bec du cliquet dans la denture de la roue *a* quelle que soit la rapidité du mouvement du levier pivotant *d*; d'autre part, le cliquet *o* n'étant soumis à l'action d'aucune force si ce n'est celle de son propre poids pénètre dans la denture de la roue *a* avec un minimum de frottement réduisant ainsi les efforts nécessaires à la came *b* pour soulever le levier *d* et le cliquet. D'autre part, l'avancement de la roue est toujours limité à une dent à la fois.

REVENDEICATION :

Dispositif pour l'actionnement d'une roue dentée par un levier pivotant portant un cliquet pouvant pénétrer dans la denture de la roue, caractérisé par une bascule à deux bras pivotant sur un axe fixe, un des deux bras étant susceptible d'être actionné par un organe solidaire du levier pivotant, de façon telle que l'autre bras presse, momentanément le cliquet contre la denture de la roue.

SOUS-REVENDEICATION :

Dispositif pour l'actionnement d'une roue dentée par un levier répondant à la revendication, en substance comme décrit en regard du dessin ci-annexé.

Robert CART.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
La Chaux-de-Fonds.

